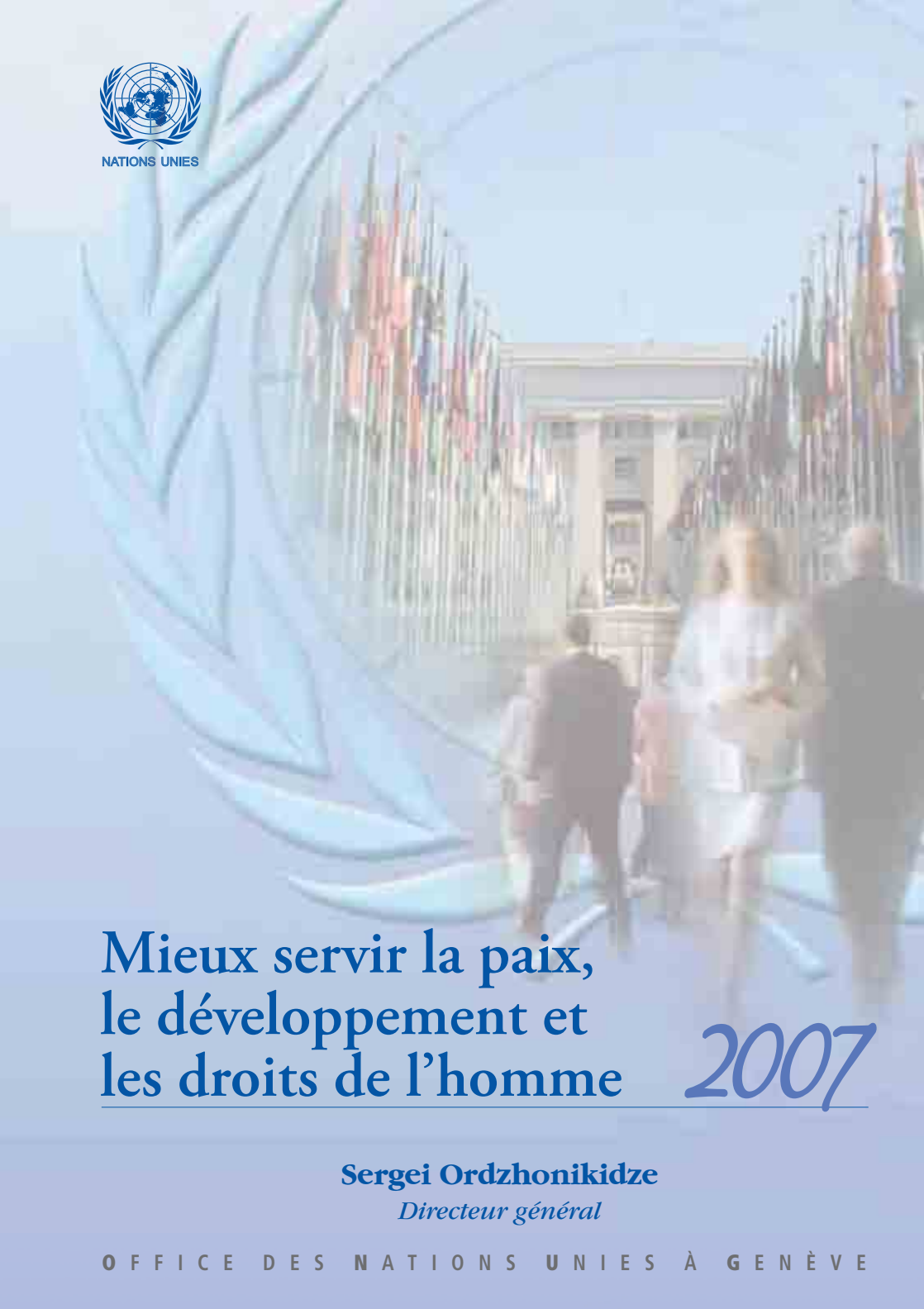


The background of the cover is a photograph of the United Nations Conference Centre in Geneva, with many national flags flying in front of it. A large, semi-transparent blue laurel wreath is overlaid on the left side of the image. In the foreground, several people are walking away from the camera towards the building.

Mieux servir
la paix, le développement
et les droits de l'homme *2007*

Sergei Ordzhonikidze
Directeur général

OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE



Mieux servir la paix,
le développement et
les droits de l'homme *2007*

Sergei Ordzhonikidze
Directeur général

O F F I C E D E S N A T I O N S U N I E S À G E N È V E

Table des matières

	Page
	5
I. Mieux servir la paix, le développement et les droits de l'homme	
Un centre pour le dialogue et les échanges multilatéraux	9
Appuyer l'action du Secrétaire général	10
Faciliter l'action de la communauté diplomatique	12
S'atteler aux questions du désarmement et de la non-prolifération	13
Contribuer à l'édification du cadre du droit international	15
II. Instaurer des partenariats axés sur des objectifs communs	17
Entretenir les relations avec le pays hôte	17
Assurer une cohérence à l'échelle du système	18
Promouvoir une coopération plus étroite avec les organisations régionales et les autres organisations intergouvernementales	20
Contribution de la Genève internationale et intellectuelle à la paix et à la sécurité	22
Collaboration avec la société civile	25
III. Un centre de dialogue multilatéral et de prise de décisions	29
Un centre mondial de réunions	31
Harmoniser les services de conférence	33
Faciliter le dialogue multilingue	34
IV. Faire passer un message universel	37
Tenir chacun au courant	37
Collaborer avec les médias	38
Aller au devant du public	40
Promouvoir le dialogue entre les civilisations	42
Le site Web de l'ONUG	43

V.	Gérer l'Office dans un souci d'efficacité et d'efficience	45
	Fournir des services d'appui financier	45
	Un cadre commun pour les achats	47
	Se doter d'un personnel polyvalent et pluriqualifié	48
	Bien configurer les mesures de sécurité et de sûreté	49
	Contribuer à l'écologisation des Nations Unies	50
	Regrouper les services informatiques	51
VI.	Pouvoir aux besoins actuels et futurs en matière d'information	53
	Améliorer l'accès à l'information	53
	Préserver le patrimoine historique	55
VII.	Perspectives	59

Mieux servir la paix, le développement et les droits de l'homme



L'année dernière, l'Organisation des Nations Unies a franchi une étape importante avec l'élection d'un nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Partant de l'héritage des années précédentes, le nouveau Secrétaire général a souligné combien il importe de renforcer les trois piliers de l'Organisation – sécurité, développement et droits de l'homme – en tant que condition nécessaire à l'instauration d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste. Tout comme la paix et la stabilité, les périls et les difficultés de notre époque sont intimement liés et exigent des approches et des solutions globales. Dans tous ses domaines d'intervention, l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) demeure fermement résolu à faire progresser les objectifs d'ensemble de l'Organisation.

En tant que centre d'échanges multilatéraux – en particulier en matière de désarmement, de promotion et de protection des droits de l'homme, de promotion du développement économique et social et de fourniture d'aide humanitaire – l'ONUG continue de fournir une structure et une instance des plus utiles dans le cadre desquelles toutes les parties prenantes peuvent engager un dialogue constructif. Parmi les moments forts de 2007, il convient de citer la session de fond du Conseil économique et social, marquée cette année par l'inauguration de l'Examen ministériel annuel et du Forum sur la coopération en faveur du développement, deux cadres mis en place à la demande des participants au Sommet mondial de 2005 pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda des Nations Unies pour le développement. L'adoption par consensus d'une déclaration ministérielle au cours de cette session constituait une preuve de la détermination de la communauté

internationale à surmonter les obstacles sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier celui relatif à l'élimination de la pauvreté. En juillet 2007, l'ONUG a également accueilli le Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial, qui a rassemblé un nombre sans précédent de représentants de différentes couches de la société, tous unis dans la volonté résolue de faire triompher les principes sociaux et environnementaux universels. Le Sommet a également permis de commencer à écrire une page nouvelle dans l'histoire des partenariats public-privé, qui caractérisent depuis quelques années les efforts visant à susciter l'émergence d'une économie mondiale plus intégratrice. L'importance de ce sommet tient peut-être encore plus au fait qu'il a clairement signifié que pour obtenir de meilleurs résultats dans les domaines de la paix, du développement et des droits de l'homme, il faut obtenir l'engagement et la contribution de toutes les parties prenantes.

Genève, où siègent de nombreuses organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, offre un cadre aussi unique qu'adéquat au rassemblement de toutes ces parties prenantes. Elle bénéficie aussi de la filiation historique avec la Société des Nations, qui siégeait sur le site même du Palais des Nations, là où s'est par la suite installé l'ONUG.

Le volet matériel de cette filiation est en partie menacé par l'état des bâtiments du Palais des Nations, dont l'entretien constitue une composante pratique et vitale de l'action quotidienne de l'Organisation. À l'instar des bâtiments du Siège des Nations Unies, à New York, le Palais des Nations n'a guère fait l'objet de travaux importants de remise en état depuis sa construction il y a soixante-dix ans. Le problème a de ce fait pris des proportions qui imposent, tout comme au Siège de New York, d'inscrire la rénovation des bâtiments dans une approche stratégique et globale, et non de continuer dans la voie du provisoire et des solutions de fortune.

Les travaux de remise en état et de rénovation dont le Palais des Nations a tant besoin sont aussi une condition nécessaire pour contribuer efficacement à l'initiative du Secrétaire général baptisée « Écologisation des Nations Unies ». Le Secrétaire général s'est en effet engagé non seulement à faire en sorte que le Siège de l'Organisation soit sans effets préjudiciables au climat et durable sur le plan environnemental, mais également à veiller à

l'efficacité énergétique de tous les bâtiments des Nations Unies, dans tous les lieux d'affectation.

Sans une rénovation complète du Palais, l'ONUG ne pourra plus continuer d'offrir des installations sûres et des services adéquats à ses milliers d'utilisateurs ni à préserver le patrimoine culturel exceptionnel confié aux Nations Unies.

Dans le discours d'acceptation qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale à l'occasion de sa nomination, le Secrétaire général a insisté sur le fait que « les succès des Nations Unies ne se mesurent pas à l'aune du nombre de promesses faites, mais plutôt des promesses tenues auprès de ceux qui ont le plus besoin de nous ». Le présent rapport annuel pour 2007 décrit donc les aspects les plus marquants des activités de l'ONUG tout au long de l'année, en insistant en particulier sur l'action menée pour se conformer à la conception que le Secrétaire général se fait d'une organisation attachée à mieux servir la paix, le développement et les droits de l'homme. Il est à espérer que ce rapport aidera tous ceux que ces questions intéressent à se faire une idée plus précise de l'action de l'Organisation.



Sergei Ordzhonikidze
Secrétaire général adjoint
Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève



Un centre pour le dialogue et les échanges multilatéraux

I

Dans son premier discours au Conseil de sécurité, en janvier 2007, le Secrétaire général a appelé l'attention sur un certain nombre de questions qui constituent des menaces à la sécurité des peuples partout dans le monde et de la communauté internationale dans son ensemble et « qu'aucun pays ne peut régler tout seul ». Ces questions appellent des réponses concertées et collectives. Le dialogue et les échanges constructifs entre tous les acteurs sont essentiels pour surmonter les divergences et formuler des stratégies durables permettant de surmonter les difficultés actuelles et futures sur la voie de la paix, du développement et des droits de l'homme. En tant que centre mondial de dialogue et de diplomatie à l'échelon international, l'ONUG continue de faciliter et de mener des discussions internationales en vue de réaliser les objectifs convenus au plan international dans les domaines du développement, de la paix et des droits de l'homme. En 2007, comme les années précédentes, des chefs d'État et de gouvernement, des ministres et d'autres personnalités politiques de haut rang ont été accueillis dans les locaux des Nations Unies à Genève pour participer aux délibérations d'organes intergouvernementaux. L'ONUG facilite la participation de ces personnalités de haut rang aux réunions du Conseil des droits de l'homme (CDH), de la Conférence du désarmement et de nombreux autres organes intergouvernementaux. En sa qualité de représentant du Secrétaire général, le Directeur général s'est entretenu avec nombre de ces personnalités pour procéder à des échanges de vues et promouvoir les priorités de l'Organisation.

Appuyer l'action du Secrétaire général

L'ONUG a continué d'appuyer les efforts déployés par le Secrétaire général et de lui fournir des services essentiels pour un certain nombre de négociations internationales importantes. L'ONUG a organisé deux visites du Secrétaire général en Suisse et veillé à leur bon déroulement : i) du 19 au 22 avril 2007, essentiellement pour rencontrer les autorités fédérales et cantonales du pays hôte, à Berne et à Genève, participer à la session du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination, au Mont-Pèlerin, et rencontrer le personnel de l'ONUG; et ii) du 1^{er} au 7 juillet 2007, pour participer au débat de haut niveau du Conseil économique et social et au Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial.

Par ailleurs, le Directeur général a représenté le Secrétaire général à Genève et dans le reste de la Suisse, ainsi qu'à des manifestations organisées ailleurs dans le monde, y compris à l'occasion des conférences et réunions ordinaires d'organisations partenaires. Le 31 mai 2007, le Directeur général a participé à Saint-Pétersbourg (Russie) à une manifestation marquant le dixième anniversaire de l'Accord de coopération entre l'Assemblée interparlementaire de la Communauté d'États indépendants et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le 1^{er} juin 2007, le Directeur général a prononcé une allocution devant la Conférence paneuropéenne sur le dialogue interculturel et interreligieux, également coorganisée par l'Assemblée interparlementaire de la Communauté d'États indépendants et l'Assemblée interparlementaire du Conseil de l'Europe. En septembre 2007, il a prononcé une allocution à l'ouverture du colloque « Actualité de la Conférence de La Haye de 1907 – La deuxième Conférence de paix », organisé par l'Académie de droit international de La Haye. Le Directeur général a été invité à s'adresser à l'Assemblée générale de « Green Cross International », qui s'est tenue du 5 au 7 octobre 2007 à La Nouvelle-Orléans (États-Unis d'Amérique). Les 29 et 30 octobre 2007, il s'est adressé aux participants à une conférence de haut niveau organisée pendant deux jours par le Gouvernement norvégien, à Oslo, qui avait pour thème « Opérations de paix multidimensionnelles et intégrées : tendances et difficultés ». Cette conférence a offert une enceinte pour procéder à des échanges de vues et proposer des améliorations aux pratiques actuelles liées au concept de mission intégrée dans le domaine du maintien de la paix.

Visites de haut niveau à l'ONUG en 2007

Personnalités	Nombre de visites
Secrétaire général de l'ONU	2
Présidents, vice-présidents, chefs d'État	20
Premiers ministres et vice-premiers ministres	10
Ministres des affaires étrangères	37
Autres ministres et secrétaires d'État	150
Vice-Secrétaire général et autres hauts responsables de l'ONU	3
Autres dignitaires	147
Nombre total de visites	369

Tout au long de l'année, le Directeur général a rencontré de nombreux dignitaires, tant à Genève qu'ailleurs, notamment le Roi Juan Carlos d'Espagne; le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, Ekmeleddin Ihsanoğlu; le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Manouchehr Mottaki; et le Ministre espagnol des affaires étrangères, Miguel Ángel Moratinos Cuyaubé.

L'ONUG a instauré avec le Club de Madrid (association d'anciens chefs d'État et de gouvernement ayant son siège à Madrid) une interaction fructueuse qui s'est poursuivie tout au long de l'année. Le 18 septembre 2007, le Directeur général s'est entretenu avec le Secrétaire général du Club de Madrid, Fernando Perpiñá, avec lequel il a examiné la manière dont les deux organisations pourraient tirer parti des synergies existantes pour promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance, favoriser le désarmement et la non-prolifération, lutter contre le terrorisme, faire face au changement climatique et jeter des ponts entre les cultures. Le 20 novembre 2007, l'ONUG était représenté à la Conférence annuelle du Club de Madrid, qui s'est tenue dans cette ville et avait pour thème « Démocratiser l'énergie: géopolitique et puissance ».

Faciliter l'action de la communauté diplomatique

En 2007, le nombre total de missions permanentes accréditées auprès de l'ONUG a atteint 163 avec l'ouverture, en janvier et septembre 2007, respectivement, des missions permanentes de la République du Monténégro et de la République démocratique populaire lao. Trois missions permanentes devaient ouvrir leurs portes d'ici à la fin de l'année, à savoir celles des Comores, de la Grenade et du Niger. Le nombre total des missions permanentes d'observation et des bureaux permanents d'observation était de deux et huit respectivement. L'ONUG continue de fournir une assistance importante à la communauté diplomatique et aux organisations internationales ayant leur siège à Genève, y compris pour leurs relations avec le pays hôte. L'Office contribue au renforcement de la coopération et de la compréhension internationales au sein de la communauté diplomatique de Genève, ainsi qu'à la création des conditions de travail optimales permettant le bon fonctionnement de la diplomatie multilatérale dans tous ses aspects.

Afin de faciliter l'interaction avec la communauté diplomatique, le Directeur général a continué d'entretenir à Genève des échanges réguliers informels, au niveau des ambassadeurs, avec les groupes régionaux d'États Membres. Ces réunions étaient essentiellement consacrées à la réforme des Nations Unies, en ce qui concerne notamment les efforts faits pour renforcer la cohérence et la coordination à l'échelle du système ainsi que toute une série de questions touchant l'action de l'Organisation dans les domaines du changement climatique, du développement économique et social et du maintien et du renforcement de la paix. Au cours de ces réunions, le Directeur général et les représentants permanents ont également passé en revue les questions d'ordre logistique liées au fonctionnement de l'ONUG et aux services que l'Office fournit à la communauté diplomatique. Ces consultations constituent un vecteur important d'échange de l'information entre l'ONUG et la communauté diplomatique. Elles sont appréciées par les États Membres.

S'atteler aux questions du désarmement et de la non-prolifération

L'ONUG est un important centre de diplomatie internationale dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Il est le siège de la Conférence du désarmement – seul organe multilatéral de négociation sur le désarmement – et accueille un grand nombre de conférences et autres manifestations connexes. Le Directeur général de l'ONUG, en sa qualité de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de Représentant du Secrétaire général des Nations Unies à la Conférence, a continué de fournir appui et conseils aux États Membres dans le cadre de réunions formelles et informelles et de contribuer au bon déroulement de la Conférence, stimulant ainsi les progrès vers la réalisation des objectifs de celle-ci. Le Directeur général est également étroitement associé aux nombreuses autres activités en matière de désarmement qui ont lieu au Palais des Nations. Le Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies, en liaison avec les services compétents de l'ONUG, fournit un appui fonctionnel et organisationnel à ces manifestations.

Au cours de l'année, la Conférence du désarmement a procédé à un examen intensif de toutes les questions inscrites à son ordre du jour. Ses délibérations, qui se sont déroulées sous la houlette de sept coordonnateurs nommés par les six Présidents de la session de cette année et conformément à un schéma convenu d'un commun accord, constituent la suite logique de l'initiative prise en 2005 et poursuivie en 2006. Comme ce fut le cas lors des deux années précédentes, la Conférence a pu s'atteler activement à l'examen de toutes les questions inscrites à son ordre du jour, en s'arrêtant plus particulièrement sur des questions importantes telles que l'utilisation de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, la cessation de la course aux armements nucléaires et le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes.

En dépit de l'élan qui a été pris au cours des dix-huit derniers mois, la Conférence n'a de nouveau pas réussi en 2007 à adopter un programme de travail. À partir du schéma établi par les six Présidents de la session de

2007 et sous la houlette des coordonnateurs nommés par lesdits présidents, la Conférence a procédé à des délibérations intensives sur chacun des sept points de fond inscrits à son ordre du jour. Les six Présidents ont ensuite présenté une proposition, qui comportait un mandat en vue de négocier un accord interdisant la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires et d'autres dispositifs explosifs. La proposition prévoyait également des « débats de fond » sur les autres questions essentielles, à savoir le désarmement nucléaire, les garanties négatives de sécurité, ainsi que la prévention d'une course aux armements dans l'espace (PAROS).

Comme convenu lors de la sixième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques, une unité d'appui à l'application (ISU) a été créée en 2007 au sein du Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement. Cette unité aidera les États parties à renforcer la mise en œuvre de la Convention et à réduire la menace posée par les armes biologiques. Cette décision, l'une des plus marquantes de la Déclaration finale de la Conférence d'examen de 2006, a constitué un tournant décisif dans l'histoire des efforts faits par la communauté internationale pour lutter contre ce type d'armes, la Convention elle-même ne comportant pas de dispositions relatives à l'appui institutionnel. Pour son inauguration, en août 2007, le Directeur général était accompagné de Sergio Duarte, nouvellement nommé Haut Représentant pour les affaires de désarmement.

Le Processus de Genève a continué en 2007 de fournir un cadre pour l'examen de la question du commerce illicite, de la prolifération et de l'utilisation illégale des armes légères. Lancé par le Forum de Genève – initiative conjointe du Bureau de la Société des Amis auprès des Nations Unies, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et du Programme d'études stratégiques et de sécurité internationale de l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI) de Genève –, le Processus de Genève n'a pas à proprement parler de rôle officiel dans le cadre de la Conférence des Nations Unies et ses réunions ne remplissent pas de fonctions préparatoires officielles. Il n'en demeure pas moins toutefois qu'il apporte un certain nombre de contributions importantes aux efforts internationaux de surveillance et de promotion de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et

éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects. Le Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement participe activement à ces réunions. Le Directeur dudit Service a présidé les réunions du Processus au cours du deuxième semestre de 2007.

L'année 2007 est celle du dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes chimiques (CWC), ce qui a fourni une occasion de rappeler l'importance de cette convention en tant qu'instrument unique interdisant complètement une catégorie entière d'armes de destruction massive et créant dans le même temps des outils de vérification. Il s'agit là d'un engagement historique de la communauté internationale dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération.

D'autres réunions importantes liées au désarmement se sont tenues à Genève en 2007, notamment les réunions annuelles des États parties à la Convention sur certaines armes classiques et à la Convention sur les armes biologiques, en novembre et décembre 2007, respectivement. Ces deux réunions ont été précédées la même année d'une réunion préparatoire d'experts. L'ONUG a par ailleurs fourni un appui aux activités relevant de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, notamment la réunion annuelle des États parties à cet instrument tenue en Jordanie et son processus préparatoire, auquel le Directeur général a participé le 4 avril 2007.

Le Directeur général a tenu le Secrétaire général informé des travaux de la Conférence du désarmement, en faisant régulièrement le point sur le déroulement de ses travaux et en donnant des avis sur leur évolution possible, contribuant ainsi à la formulation des politiques et à la prise des décisions dans le domaine du désarmement.

Contribuer à l'édification du cadre du droit international

La promotion des principes de la Charte des Nations Unies et du droit international demeure d'une importance fondamentale pour la réalisation des objectifs des Nations Unies dans le domaine de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme. Dans ce cadre, l'ONUG apporte un soutien actif à l'action du Secrétaire général visant à renforcer l'état de droit et le respect

des dispositions des traités et autres sources du droit international. L'un des principaux organes intervenant dans ce domaine est la Commission du droit international (CDI), créée par l'Assemblée générale en 1947 pour être l'un des instruments de codification du droit international.

Conformément à la résolution 61/34 de l'Assemblée générale en date du 4 décembre 2006, la CDI a tenu sa cinquante-neuvième session en mai-juin et juillet-août 2007 au Palais des Nations. L'ONUG a apporté un appui administratif à la Commission afin de faciliter le déroulement de ses travaux au cours de cette période. À la session de 2007 de la CDI, les débats étaient centrés sur un certain nombre de questions, dont la responsabilité des organisations internationales, les ressources naturelles partagées, les réserves aux traités, les effets des conflits armés sur les traités, l'obligation d'extrader ou de juger et l'expulsion des étrangers.

Parallèlement aux réunions de la CDI, l'ONUG a organisé et dirigé le quarante-troisième Séminaire de droit international. Ce séminaire est ouvert aux étudiants de troisième cycle en droit international et aux jeunes professeurs ou fonctionnaires que leurs attributions amènent à s'occuper de questions de droit international. D'une durée de trois semaines, il permet aux participants de se familiariser avec les travaux de la CDI en assistant aux séances publiques et en suivant un programme de conférences de membres de la Commission. Diverses autres conférences et réunions d'information sont également organisées qui portent sur les travaux d'autres organes des Nations Unies, d'institutions spécialisées et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Instaurer des partenariats axés sur des objectifs communs

Les Nations Unies sont la seule organisation qui dispose de la représentativité globale, du rayonnement mondial et de la légitimité universelle nécessaires pour relever les défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté. Cela étant, comme le Secrétaire général l'a souvent souligné, l'Organisation ne saurait avoir une action efficace sans coopérer avec des partenaires. Les Nations Unies doivent donc tisser des liens plus étroits avec d'autres organisations intergouvernementales, groupes de la société civile, fondations, institutions universitaires, médias, syndicats et entités du secteur privé. Tous ont des contributions uniques à apporter. Tout au long de l'année 2007, l'ONUG a continué de coopérer avec une multitude de partenaires extérieurs, tout en faisant fond sur ses excellentes relations avec les autorités du pays hôte.

Entretenir les relations avec le pays hôte

Entretenir les liens solides de collaboration qui se sont instaurés entre l'ONUG et les autorités du pays hôte aux niveaux fédéral, cantonal et municipal demeure un impératif pour trouver des solutions efficaces aux préoccupations multiples et diverses de la communauté diplomatique à Genève. La coopération étroite entre l'ONUG et le pays hôte se manifeste dans les domaines de la sécurité et des privilèges et immunités diplomatiques, ainsi que dans la bonne organisation de nombreuses conférences internationales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Palais des Nations.

La Suisse joue un rôle actif dans tous les domaines d'intervention de l'Organisation. Le Gouvernement suisse a accueilli le Secrétaire général et

la délégation qui l'accompagnait pour sa première visite en Suisse, en avril 2007, au cours de laquelle il s'est entretenu avec les principaux membres du Gouvernement suisse afin d'examiner les moyens de faire en sorte que le solide partenariat établi entre l'Organisation des Nations Unies et le pays hôte devienne encore plus efficace. Fidèle à la tradition établie les années précédentes, l'ONUG a participé, en juin 2007, à une manifestation organisée par la Suisse pour renforcer les relations entre les représentants du canton de Genève, du canton de Vaud et de la France voisine et les représentants de la communauté internationale à Genève. Avec l'appui de la Suisse, un bureau d'accueil et d'information (*Welcome Desk*) des organisations non gouvernementales (ONG) au Palais des Nations a été mis en place pour faciliter la participation des délégués des organisations non gouvernementales aux travaux du CDH. Ce bureau est géré par Mandat International, en coordination avec d'autres ONG, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'ONUG. Inauguré en juin 2007, il bénéficie de l'appui du Département suisse des affaires étrangères pour une phase expérimentale de sept mois courant jusqu'à fin décembre 2007.

Assurer une cohérence à l'échelle du système

Une vision commune et un système des Nations Unies plus cohérent, tels sont les éléments essentiels pour améliorer la capacité des Nations Unies à produire des résultats, tant de manière générale que, surtout, en matière de développement, d'aide humanitaire, d'environnement et de droits de l'homme. L'amélioration du partage de l'information, de la coopération et de la coordination revêt une importance capitale pour le renforcement de la cohérence à l'échelle du système. Sur ce plan, l'ONUG est en contact avec toutes les composantes de la famille des Nations Unies pour contribuer aux efforts harmonisés et cohérents de soutien au programme commun d'action de la communauté internationale, dans le cadre d'échanges réguliers avec les chefs de secrétariat des fonds, programmes et institutions du système des Nations Unies en vue d'examiner les sujets de préoccupation mutuels. En tant que membre du Groupe de direction mis en place par le Secrétaire général, le Directeur général contribue à l'échange d'informations et au renforcement

des liens entre membres de la famille des Nations Unies. Les 20 et 21 avril 2007, le Directeur général a participé à la session du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination, tenue au Mont-Pèlerin et consacrée au renforcement de la coordination et de la coopération sur toute une série de questions de fond et de gestion qui se posent aux organisations du système des Nations Unies.

Le Directeur général et d'autres hauts responsables de l'Organisation ont participé à une retraite organisée à l'École des cadres des Nations Unies, à Turin (Italie), du 31 août au 2 septembre 2007, dans le cadre de l'action menée actuellement pour susciter l'émergence d'une vision de l'avenir et d'un programme d'action communs à l'échelle de toute l'Organisation. Les discussions portaient essentiellement sur les enjeux mondiaux, les réformes en cours, les défis que l'Organisation doit relever et la façon d'obtenir des résultats, et elles ont été l'occasion d'une mise en commun de l'expérience des uns et des autres. Quatre grands thèmes ont été débattus : « Une ONU apte à relever les défis mondiaux », qui a consisté en une analyse et un débat généraux sur les réformes en cours; « Communiquer d'une seule voix », couvrant les communications tant internes qu'externes; « Une gestion axée sur les résultats », y compris la gestion des risques; et « Nouveaux horizons », échange de vues sur les domaines dans lesquels l'Organisation dispose d'atouts qu'elle peut exploiter pour avoir un effet accru aux plans intérieur et extérieur, ainsi que sur les possibilités de partenariats public-privé et d'apprentissage.

L'ONUG participe aux débats réguliers du Comité exécutif pour la paix et la sécurité, instance de coordination de haut niveau mise en place pour faciliter la planification des politiques, la prise des décisions et la gestion en matière de paix et de sécurité internationales, ainsi que pour assurer la cohérence de l'action de l'Organisation.

Tout au long de l'année 2007, l'ONUG s'est employé à renforcer les liens étroits de coopération et les modalités de partage régulier de l'information qui existent de longue date avec les fonds, programmes et institutions du système des Nations Unies, dans le cadre de réunions et d'échanges. Le Directeur général participe constamment aux séances d'ouverture et aux travaux des organes directeurs des institutions spécialisées et autres

entités des Nations Unies ayant leur siège à Genève. Les réunions et conférences importantes auxquelles l'ONUG a participé en 2007 sont, notamment : la sixième Assemblée mondiale de la santé, qui a approuvé, entre autres, la constitution d'une réserve internationale de vaccins pour faire face à la menace de pandémie de la grippe; la session annuelle de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU); la cinquante-neuvième session du Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale, qui a procédé à un bilan de l'évolution du changement climatique mondial; la quatre-vingt-seizième Conférence internationale du Travail, qui a approuvé la Convention sur le travail dans la pêche destinée à protéger et réglementer les droits des travailleurs dans ce secteur; la session du Conseil économique et social, marquée par le lancement de la Réunion ministérielle annuelle et du Forum de coopération pour le développement; la quarante-troisième série de réunions des assemblées des États membres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui ont actualisé le mécanisme régissant les brevets et droits d'auteur internationaux; et la Réunion annuelle du Conseil d'administration de l'Union postale universelle, qui a examiné l'impact de la fraude en matière d'identité électronique sur le système postal mondial. L'ONUG était présent à la réunion du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce et, en qualité d'observateur, aux nombreuses réunions de groupes de travail sur l'adhésion d'États membres allant de l'Algérie à l'Ukraine. L'ONUG a également aidé, sur différents plans politiques et organisationnels, au bon déroulement des cinquième et sixième sessions du CDH.

Promouvoir une coopération plus étroite avec les organisations régionales et les autres organisations intergouvernementales

Plus les défis auxquels la communauté internationale fait face sont complexes, plus les partenariats entre les Nations Unies et les organisations régionales revêtent une importance cruciale. Depuis 1994, les Nations Unies ont convoqué sept réunions de haut niveau avec les responsables d'organisations régionales et d'autres organisations intergouvernementales. À l'appui des initiatives du Secrétaire général dans ce domaine, et conformément aux dispositions du Chapitre VIII de la Charte des

Nations Unies, qui appellent à la collaboration entre les Nations Unies et les structures régionales, l'Office s'est employé pendant toute l'année à intensifier sa coopération avec les organisations régionales et les autres organisations intergouvernementales, en particulier celles sises en Europe.

Le dialogue entre l'ONUG et les organisations régionales a essentiellement pour cadre le processus annuel dit « Tripartite-Plus », cadre de consultations officielles entre les Nations Unies, le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), qui s'est étendu récemment à d'autres partenaires régionaux européens. Né en 1993 et présidé tour à tour par chacun des trois membres fondateurs, ce processus de dialogue vise à renforcer la mobilisation des organisations régionales et des autres organisations intergouvernementales à l'appui de l'action des Nations Unies. Il offre un cadre très utile pour partager l'information et améliorer la coopération concrète en permettant à chacun des partenaires de tirer parti de l'expérience des autres pour trouver une approche commune de questions d'intérêt mutuel et mieux coordonner les efforts accomplis dans les domaines de la paix, du développement et des droits de l'homme.

Le 14 février 2007, le Directeur général, qui avait accueilli la session de 2006 à l'ONUG, a participé à la session de 2007 de la réunion de haut niveau du processus « Tripartite-Plus » sur le thème « Mise en œuvre de la stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies », laquelle a eu lieu à Vienne sous la présidence de l'OSCE. Outre les trois partenaires d'origine, ont également participé à cette réunion des représentants de haut niveau de la Commission européenne, du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, de l'Organisation internationale pour les migrations, du CICR, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, du Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants et de l'Organisation du Traité de sécurité collective. De nombreux représentants du système des Nations Unies – notamment de départements et de bureaux du Secrétariat des Nations Unies, des présences sur le terrain en Europe et des fonds, programmes et institutions spécialisées – y ont également pris part.

Les participants ont souligné que prévenir et combattre le terrorisme demeuraient de grandes priorités pour leurs organisations respectives. À ce propos, ils ont fait valoir combien il était important d'adopter une approche

intégrée et globale de la lutte contre le terrorisme et accueilli avec satisfaction le cadre commun que la stratégie antiterroriste mondiale donnait à leurs efforts. L'accent a été mis sur le rôle clef que les organisations régionales pouvaient jouer en rendant les politiques mondiales opérationnelles au niveau régional, de même que sur l'importance du désarmement en tant qu'élément central de l'action collective de lutte contre le terrorisme. Tous les participants sont convenus qu'il fallait éliminer les conditions favorables à la propagation du terrorisme, notamment en encourageant la réalisation des objectifs de développement, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme pour tous et l'état de droit, de même que l'intégration politique et sociale. Comme les années précédentes, ces conclusions ont été publiées dans un communiqué commun qui a été remis au Secrétaire général et porté à la connaissance du Département des affaires politiques et d'autres entités du Secrétariat.

Contribution de la Genève internationale et intellectuelle à la paix et à la sécurité

Genève bénéficie de la présence d'une grande variété d'acteurs dans divers domaines de la politique publique internationale, lesquels possèdent des connaissances essentielles et une expérience de terrain concrète qui leur permettent de contribuer puissamment au renforcement de l'action de la communauté internationale face aux menaces et aux défis du monde d'aujourd'hui. Pour les Nations Unies, l'interaction avec la multitude de parties prenantes basées à Genève, en particulier dans les milieux universitaires et de la recherche, est un moyen essentiel de bénéficier de contributions novatrices et utiles dans des domaines comme le maintien de la paix et la consolidation de la paix, la gestion des crises et la prévention des conflits.

Dans le cadre d'une initiative lancée par le Directeur général, une conférence d'une journée intitulée « *Our Common Peacebuilding Challenge – The Contribution of International Geneva* » (La consolidation de la paix, notre défi commun – La contribution de la Genève internationale) a été organisée conjointement par l'ONUG et le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP) le 6 novembre 2007. Cette manifestation a rassemblé des acteurs majeurs extérieurs aux Nations Unies, au fait des progrès accomplis et des

difficultés rencontrées par la Commission de consolidation de la paix depuis sa création ainsi que des perspectives de son action. Le GCSP a présenté les résultats et les conclusions de son étude approfondie des organisations sises à Genève participant à des activités de consolidation de la paix et des capacités de chacune, ainsi que des points forts et des lacunes recensés. Les participants ont également réfléchi à la manière dont les organisations basées à Genève qui participaient au travail de consolidation de la paix, au sein du système des Nations Unies et en dehors, pouvaient contribuer au travail de la Commission. Tous sont convenus qu'assurer la participation de tous les acteurs concernés sur le terrain ainsi qu'aux divers sièges des Nations Unies et améliorer la coordination entre eux étaient essentiels pour stimuler l'action de la communauté internationale dans le domaine de la consolidation de la paix, en particulier pendant la phase de transition de l'assistance humanitaire au développement à long terme. La séance d'ouverture a été marquée par les discours liminaires du Directeur général et du Directeur du GCSP, ainsi que par les allocutions de l'Ambassadeur Yukio Takasu, président de la Commission de consolidation de la paix, et de Mme Carolyn McAskie, Sous-Secrétaire générale chargée des Nations Unies à l'appui à la consolidation de la paix.

Dans le cadre de la coopération constante entre l'ONUG et le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF), le Directeur général a coprésidé avec le Directeur du DCAF un cinquième séminaire annuel conjoint, le 6 décembre 2007, sur le thème « *Nuclear weapons: governance and accountability* » (Les armes nucléaires : gouvernance et responsabilité). Des intervenants de premier plan, du système des Nations Unies et d'ailleurs, ont discuté d'approches du contrôle politique des armes nucléaires et des liens entre gouvernance nationale des armes nucléaires et régimes multilatéraux de non-prolifération. Le discours de M. Hans Blix a été suivi par un échange informel entre les experts et le public d'invités composé de représentants de haut niveau de la communauté diplomatique de Genève. Comme le veut l'usage, les exposés seront publiés sous la forme d'un volume édité aux fins d'être largement diffusé de manière à ce que les vues et propositions présentées pendant le séminaire puissent encourager la poursuite de la discussion et sensibiliser aux complexités de la gouvernance et de la responsabilité dans le domaine des armes nucléaires.

L'ONUG a continué d'entretenir des relations de travail fructueuses avec des chercheurs à Genève, notamment par l'intermédiaire du Réseau universitaire international de Genève (RUIG), réseau international de recherche fondé par l'Université de Genève, l'IUHEI et l'Institut universitaire d'études du développement. Le Directeur général est membre de droit du Conseil de la Fondation du RUIG. Le Réseau sera officiellement supprimé à la fin de 2007, les institutions fondatrices ayant décidé de créer un Réseau suisse pour les études internationales à Genève, qui sera officiellement mis en place en 2008 et intégrera la mission et les activités du RUIG. Cette décision reflète le dynamisme et l'évolution des instituts universitaires de la ville. L'ONUG continuera de collaborer avec les milieux de la recherche à Genève dans ce cadre nouveau et élargi.

L'Organisation s'emploie en permanence à renforcer les liens entre recherche et planification des politiques. Aussi, l'ONUG a-t-il engagé un dialogue avec les responsables de plusieurs instituts de formation et de recherche des Nations Unies ou affiliés aux Nations Unies pendant l'année 2007. Le Directeur général a rencontré, notamment, le nouveau recteur de l'Université des Nations Unies (UNU) pour discuter du dialogue de Genève pour la recherche et les politiques, qui avait été la principale voie de collaboration entre l'ONUG et l'UNU jusqu'en 2004, et réfléchir à divers autres moyens de collaborer et d'intégrer réellement la recherche actuelle dans le processus d'élaboration des politiques aux Nations Unies. Il s'est également entretenu avec le nouveau recteur de l'Université des Nations Unies pour la paix, John Maresca, ainsi qu'avec le nouveau Directeur exécutif de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Carlos Lopes. Comme les années précédentes, l'Office a participé à la réunion du Conseil d'administration de l'UNITAR. À la suite de ces réunions, des activités de collaboration propres à apporter un réel soutien intellectuel au travail de l'Organisation sont en cours d'élaboration.

Dans le cadre de la collaboration avec le monde universitaire, l'ONUG a fait plusieurs exposés à l'école de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en 2007. Ces exposés étaient centrés sur l'évolution du rôle des Nations Unies dans le domaine de la paix et de la sécurité, notamment en ce qui concernait la lutte contre le terrorisme, la consolidation de la paix et le maintien de la paix.

Collaboration avec la société civile

Les partenariats entre les Nations Unies et la société civile, notamment avec les ONG, continuent de se multiplier, et l'ONUG reste déterminé à maintenir et à renforcer ces relations. La résolution 1996/31 du Conseil économique et social, intitulée « Relations aux fins de consultation entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales », offre un cadre important à ce partenariat. À l'heure actuelle, plus de 3 000 ONG nationales et internationales sont dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et collaborent avec les Nations Unies pour atteindre des objectifs convenus au plan international dans les domaines de la paix, du développement et des droits de l'homme.

Pendant toute l'année 2007, l'ONUG a continué d'accréditer des représentants d'ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, ainsi que de conseiller et d'informer ces organisations pour qu'elles puissent contribuer efficacement au travail de l'Organisation. De même, il aide les ONG intéressées à obtenir des informations sur la procédure à suivre pour obtenir le statut consultatif auprès du Conseil.

L'Office tient régulièrement les ONG qui sont déjà dotées de ce statut au courant du travail de l'Organisation et informe, à leur demande, la communauté diplomatique, les milieux universitaires et les chercheurs, le secteur privé et le grand public des partenariats entre la famille des Nations Unies et les ONG. Pendant l'année 2007, il a aidé des ONG à organiser des réunions, des conférences et des débats sur diverses questions, dont la défense, la protection et la promotion des droits de l'homme, l'égalité des sexes, la lutte contre l'extrême pauvreté, la protection de l'environnement, le dialogue entre les civilisations et les religions, l'énergie, le développement économique et social, la sécurité, la paix, la prévention des conflits et la santé.

En 2007, bien des activités des ONG à l'ONUG se sont articulées autour de deux nouveaux mécanismes de participation créés par la résolution 61/16 de l'Assemblée générale, intitulée « Renforcement du Conseil économique et social », qui confie au Conseil l'Examen ministériel annuel, ce qui lui permet de mieux évaluer les progrès accomplis par les pays dans la réalisation des

objectifs de développement convenus sur le plan international et d'intensifier les efforts de développement, et le Forum pour la coopération en matière de développement, qui vise à fournir des conseils et des recommandations de politique générale pour améliorer la qualité et l'impact de la coopération pour le développement en examinant les tendances et les progrès de cette coopération à l'échelon international. Ces mécanismes donnent aux ONG des possibilités supplémentaires de contribuer à des débats importants sur la réalisation des OMD. Pendant la session de fond du Conseil économique et social à Genève, l'ONUG a coordonné des activités parallèles organisées par les ONG et facilité leur participation aux débats. L'une de ces manifestations, « Le Forum 2007 de la société civile pour le développement », a rassemblé un grand nombre d'organisations et axé ses travaux sur les thèmes « Renforcement de l'action menée à tous les niveaux en vue de promouvoir une croissance économique durable favorable aux pauvres, notamment grâce à des politiques macroéconomiques équitables » et « Renforcement de l'action menée en vue d'éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement ». Dans la Déclaration ministérielle adoptée pendant la session du Conseil économique et social, les participants se sont félicités de la tenue du Forum.

Parallèlement au premier Examen ministériel annuel, l'ONUG et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ont organisé conjointement la première Foire de l'innovation, qui a rassemblé une trentaine d'ONG. Cette manifestation, directement liée aux OMD, a permis aux participants de présenter des projets innovants et de mettre en commun les meilleures pratiques, les enseignements tirés et les réussites dans l'action menée pour atteindre les OMD.

Les ONG ont été tout aussi actives pendant les sessions ordinaires et extraordinaires du nouveau CDH. En 2007, le Conseil a achevé sa mise en place institutionnelle et élaboré son programme de travail. Plus de 150 ONG ont participé activement aux sessions du Conseil cette année. En étroite collaboration avec le secrétariat de ce nouvel organe, l'ONUG a informé, conseillé et guidé les ONG pour les aider à préparer leur contribution aux nouveaux mécanismes, comme l'Examen périodique universel et les mandats des procédures spéciales.

À l'appui de la promotion et de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et de son Protocole facultatif, adoptés par consensus en décembre 2006 par l'Assemblée générale, l'Office a mis ses installations de conférence et un soutien technique à la disposition de l'International Disability Alliance pour lui permettre de tenir une importante réunion de travail dans ses locaux, la première du genre depuis 1991. Cette réunion a rassemblé les principaux représentants de l'Alliance qui venaient de différents pays du monde entier.

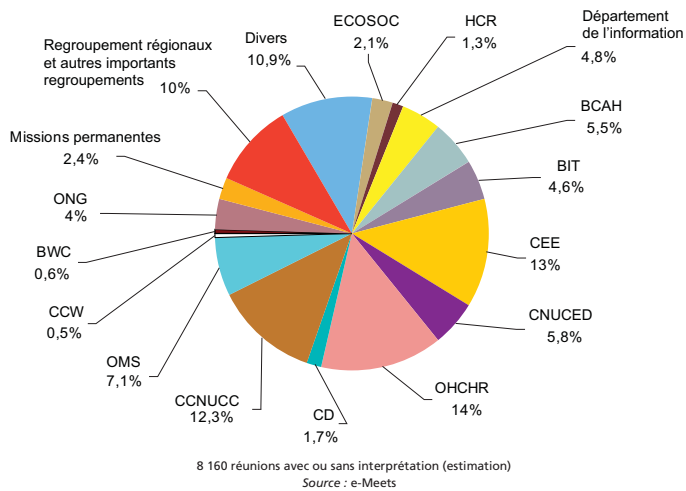
Pour améliorer la qualité des services fournis au grand nombre d'ONG qui travaillent chaque jour au Palais des Nations, l'Office a inauguré un nouveau « Centre de ressources et de services pour les ONG ». Équipé d'ordinateurs, ce centre comprend des installations de conférence et des outils de référence. Il a été créé au moyen de ressources existantes, fournies par les divisions et services de l'ONUG, par exemple des ordinateurs du Cabinet du Directeur général et du mobilier de la Division des services de conférence. Du personnel y travaille régulièrement pour donner des conseils et des informations aux représentants des ONG. Ceux-ci auront librement accès aux ordinateurs et pourront également connecter leurs propres ordinateurs à l'Internet au moyen d'un réseau sans fil.



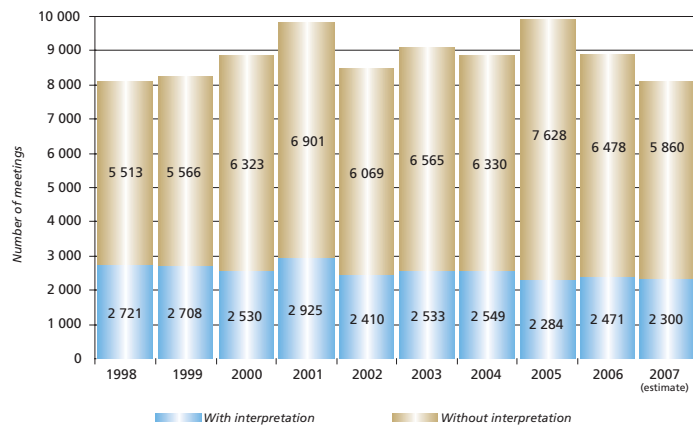
Un centre de dialogue multilatéral et de prise de décisions

Outre qu'il fournit les locaux dans lesquels les négociateurs travaillent aux questions qui intéressent la communauté internationale, l'Office planifie les réunions, les coordonne et en assure le service en veillant à les programmer judicieusement et à fournir l'appui voulu. Pour faciliter le processus multilatéral, il est résolu à maintenir le meilleur équilibre possible entre les quatre objectifs de la gestion des conférences : qualité, quantité, rentabilité et respect du calendrier. En outre, le programme de modernisation et de rénovation des salles de conférence progresse, ce qui améliore les conditions de travail des délégués. Les salles de conférence III, VII, XXI

Réunions – Principaux utilisateurs en 2007



**Réunions que l'ONUG a organisées
ou dont il a assuré le service
1998-2007 (chiffres effectifs)**



et XXVII ont été complètement réaménagées et équipées d'installations ultramodernes. L'ONUG continue de travailler en coopération étroite avec les missions permanentes à Genève pour la rénovation des salles présentant une valeur historique. À la suite des travaux financés par le Gouvernement de l'Azerbaïdjan, la salle de conférence A-206 a été inaugurée par la Première Dame de ce pays, Mme Mehriban Aliyeva, le 18 mai 2007. Depuis son inauguration, cette salle s'appelle la Salle azerbaïdjanaise.

Du 28 février au 1^{er} mars 2007, le Directeur général de l'Office a séjourné à Madrid pour signer, au nom des Nations Unies, avec le Ministre espagnol des affaires étrangères, Miguel Ángel Moratinos Cuyaubé, un accord concernant le don du Royaume d'Espagne à l'ONUG, à savoir la rénovation totale de l'une des salles de conférence les plus vastes du Palais des Nations (salle XX) et une œuvre d'art majeure d'un artiste espagnol moderne de renom, Miguel Barceló. Il s'agit là de l'un des dons les plus importants jamais faits par un État Membre à l'Organisation. Conformément à la pratique établie de l'Office qui veut que les salles de conférence récemment rénovées portent le nom de l'État Membre donateur ou rappellent un thème clef de l'action de l'Organisation, la salle XX sera inaugurée officiellement en janvier

2008 et portera le nom de Salle des droits de l'homme – de l'Alliance des civilisations.

Un centre mondial de réunions

En 2007, l'ONUG a fourni des services de conférence et de documentation à l'appui d'un grand nombre de réunions intergouvernementales et autres, dont l'une des plus marquantes a été le Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial qu'il a accueilli en juillet 2007 et qui a rassemblé quelque 1 000 hauts responsables de 150 sociétés du monde entier, dont 30 figurent parmi les 500 entreprises mondiales distinguées par le magazine *Fortune*, des dirigeants de syndicats internationaux et des représentants de la société civile et d'organismes des Nations Unies; un certain nombre de responsables gouvernementaux y ont également participé.

L'ONUG a dû faire face à un volume de travail accru en raison des services à fournir au CDH pendant sa première année de fonctionnement. Pour bien le gérer, il a fallu faire un gros travail de planification et de coordination avec les secrétariats assurant les services fonctionnels nécessaires et procéder à une étude minutieuse des incidences sur les ressources. Afin de fournir au Conseil des services dont les États membres soient satisfaits, il faudra renforcer les ressources de la Division des services de conférence de l'Office, que le budget à croissance nominale zéro maintient au même niveau depuis 1992.

Outre les sessions ordinaires et extraordinaires ainsi que les séances d'organisation et les séances officieuses du CDH, l'Office a assuré le service des réunions de la Conférence du désarmement, des États Parties à la Convention sur les armes biologiques et à la Convention sur les armes classiques, les sessions de la CDI, la Conférence générale du Bureau international du Travail (BIT), l'Assemblée annuelle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les réunions de la Commission d'indemnisation des Nations Unies, les sessions du Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies, diverses réunions tenues par les organes conventionnels de défense des droits de l'homme, les réunions du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur

le commerce et le développement (CNUCED), la session de fond du Conseil économique et social, les réunions du Comité de suivi de l'application de l'Accord de Greentree entre le Cameroun et le Nigéria, et les réunions de la CEE-ONU et de ses comités.

L'ONUG reste le principal interlocuteur des gouvernements qui proposent d'accueillir des conférences des Nations Unies. À ce titre, il conseille les pays hôtes sur toutes les ressources matérielles et humaines que ces conférences exigent. Il a ainsi assuré la coordination et le service de la cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification à Buenos Aires (Argentine) en mars 2007; des réunions des organes subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Bonn (Allemagne), en mai 2007; de la Conférence des Parties à cette convention à Madrid, en septembre 2007; de la huitième assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel à Amman, en novembre 2007; et de la Conférence des Parties à la CCNUCC à Bali (Indonésie) en décembre 2007. Ces activités contribuent à resserrer les liens entre les Nations Unies et ses États Membres qui conjuguent leurs efforts pour trouver des solutions aux problèmes auxquels la communauté internationale doit faire face.

Le facteur de fiabilité globale de la planification à l'ONUG, autrement dit le rapport entre les services planifiés et les services utilisés, est de 87 % en 2007. L'Office a assuré le service d'un nombre de réunions estimé à 8 160 en 2007, soit 4,8 % de moins qu'en 2006.

La base de données du système de gestion en ligne des réunions (e-Meets), établi à la demande de l'Assemblée générale, a été utilisée par tous les secrétariats des réunions, ainsi que par les missions permanentes et les institutions spécialisées qui soumettent désormais leurs demandes de réunions et de services par voie électronique. L'interface entre la base de données et le calendrier affiché sur le site Web de l'ONUG est aujourd'hui pleinement opérationnelle et permet de transférer automatiquement les données concernant les réunions, en anglais et en français, sur ce calendrier Web. Les missions permanentes et autres entités ont ainsi accès directement à l'information la plus récente sur les activités et manifestations prévues au Palais des Nations.

Harmoniser les services de conférence

L'année 2007 était la sixième année du processus de réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. La Division des services de conférence de l'ONUG est partenaire à part entière de l'initiative de gestion globale intégrée prise par le Département en vue d'utiliser plus efficacement les ressources grâce à la coordination et à la normalisation.

En juin 2007, l'Office a accueilli la huitième Réunion de coordination des responsables des services de conférence. Cette réunion a rassemblé des responsables de différents lieux d'affectation aux fins de mettre en commun l'information et l'expérience et de débattre de questions d'intérêt commun. Les travaux étaient centrés sur la mise en œuvre d'initiatives permettant d'appliquer la gestion globale intégrée des services de conférence dans tous les lieux d'affectation, grâce à l'harmonisation des politiques, des pratiques et des procédures, tout en tenant compte des caractéristiques propres à chaque lieu.

Optimiser ses ressources et assurer de meilleurs services, telles sont les priorités clefs de l'ONUG. Dans le cadre de ses efforts incessants pour s'améliorer et conformément aux décisions relatives à la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, l'Office a mené cinq enquêtes de satisfaction auprès de ses clients pendant quelques conférences importantes organisées au Palais des Nations et ailleurs. Les résultats de ces enquêtes, qui montraient que les services de conférence assurés par l'ONUG étaient généralement jugés satisfaisants, sont extrêmement précieux pour la planification des manifestations futures.

Dans le cadre de la suite donnée à l'étude générale «*2006 Dalberg Global Information Technology Study*» pour le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, l'ONUG a accueilli la réunion du Groupe de travail des services intégrés de gestion des conférences. Il a également participé au Comité de pilotage informatique du Département, qui appuie l'harmonisation des procédures dans tous les lieux d'affectation en mettant l'accent sur la cohérence et la rentabilité. Le Comité de pilotage a chargé l'Office d'élaborer un nouveau système de planification et de

traitement des documents, qui sera un système global intégré avec logiciels pour la gestion des conférences, l'affectation des interprètes et la traduction assistée par ordinateur.

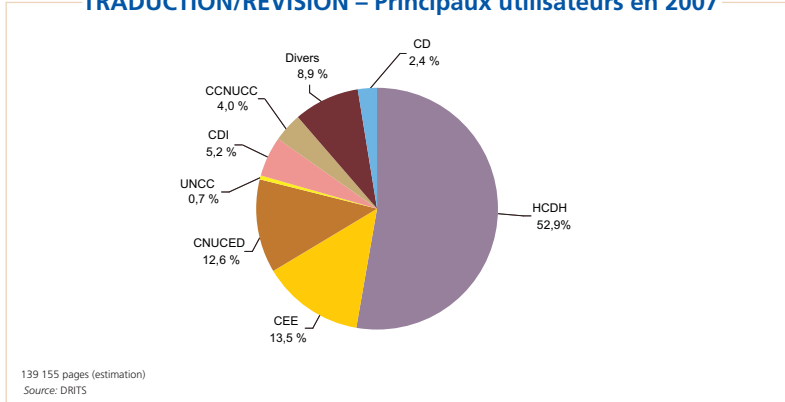
Faciliter le dialogue multilingue

En 2007, l'ONUG a présidé le Conseil de coordination de la terminologie des Nations Unies pour la deuxième fois. Ce conseil a pour tâche d'harmoniser la terminologie des organisations internationales, d'enrichir et de renforcer la base de données terminologiques des Nations Unies, UNTERM (unterm.un.org) et d'en faciliter l'accès. Il s'agit d'abord et surtout d'arrêter les dénominations et la nomenclature officielles dans les six langues officielles de l'Organisation.

L'ONUG continue de coopérer et de partager l'information avec différentes institutions dans le domaine des services linguistiques. En janvier 2007, il a accueilli le Forum annuel de la Conférence internationale des directeurs des instituts universitaires de traducteurs et d'interprètes qui avait pour thème « De nouveaux traducteurs face à de nouveaux besoins ». En avril 2007, il a organisé la Réunion interinstitutions sur la terminologie et la traduction assistée par ordinateur (JIAMCATT) et en a assuré le service. En juin 2007, les représentants de 55 organisations ont participé à la Réunion annuelle interorganisations sur les services linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP), qui a eu lieu à l'Office. La Réunion a adopté un cadre pour la prestation de services d'information coordonnés aux universités et le renforcement de la formation des linguistes travaillant dans les organisations internationales.

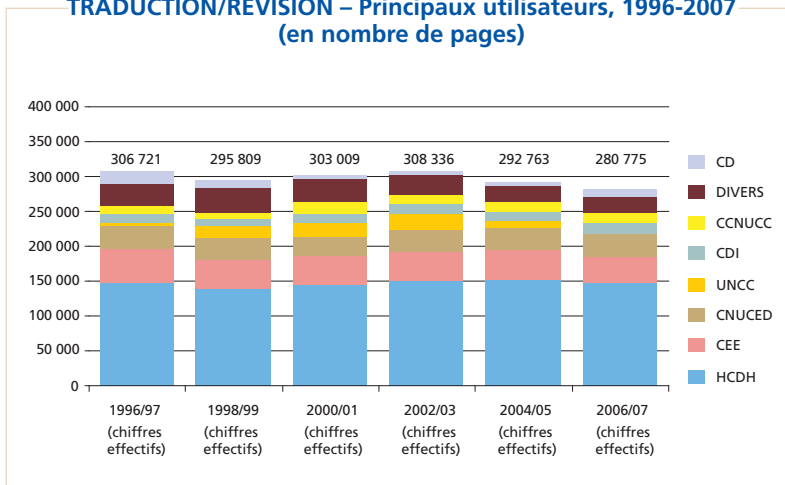
Conformément à la résolution 59/265 de l'Assemblée générale, l'ONUG a organisé une série de réunions d'information, portant expressément sur les langues, entre les États Membres et des représentants de ses services linguistiques. Tenues en septembre et octobre 2007, ces réunions ont donné aux États Membres l'occasion d'échanger des vues sur la question de l'amélioration des services linguistiques et d'ouvrir d'autres voies de concertation au sujet de la terminologie utilisée et de la qualité des services rendus.

TRADUCTION/RÉVISION – Principaux utilisateurs en 2007



Les délégations ayant accueilli favorablement la brochure intitulée « *Advice for Participants at Meetings with Interpretation* » (Conseils aux participants à des réunions avec interprétation), publiée en 2005, l'ONUG a procédé à un nouveau tirage de cette brochure qui s'avère un guide essentiel pour éclairer les délégations sur le fonctionnement des services d'interprétation dans les six langues officielles des Nations Unies.

TRADUCTION/RÉVISION – Principaux utilisateurs, 1996-2007 (en nombre de pages)





Faire passer un message universel

Les Nations Unies ont notamment pour défi et priorité majeurs d'adresser aux populations locales dans le monde entier des messages universels pour que ceux qu'elles servent connaissent mieux leur action. Le Service de l'information des Nations Unies (SINU) à Genève est la voix de l'ONUG, le principal outil dont il dispose pour sensibiliser au travail de l'Organisation, à sa portée et à l'impact des nombreux programmes et politiques qu'elle met en œuvre. Il accorde une place particulière à la paix et à la sécurité, au développement et aux droits de l'homme sans négliger pour autant l'action de la famille des Nations Unies à Genève. Partageant un même port d'attache avec la Conférence du désarmement, le CDH et un grand nombre d'organismes humanitaires, il est idéalement placé pour contribuer à la diffusion de messages sur ces trois thèmes transsectoriels qui concernent tous les aspects du travail des Nations Unies. Tout au long de 2007, s'appuyant sur une stratégie de communication coordonnée à l'échelle du système, le SINU s'est employé à mieux tirer parti des technologies et à renforcer et élargir localement l'audience des Nations Unies. Il a également continué de jouer un rôle clef en médiatisant le lancement de rapports, en particulier le rapport d'étape à mi-parcours sur la réalisation des OMD publié au début de la session de fond du Conseil économique et social en juillet.

Tenir chacun au courant

En 2007, Genève a accueilli un grand nombre de manifestations très remarquées, dont celles organisées pour le premier anniversaire du CDH en juin. À cette occasion, les membres du Conseil ont écrit l'histoire en adoptant une série de décisions pour arrêter un cadre institutionnel et, partant, la feuille de route qui guidera le travail de ce nouvel organe pendant les années à venir. En vertu de cet accord, le Conseil se réunira désormais tout au long

de l'année en tant qu'organe quasi permanent et son nouvel ordre du jour lui donnera la possibilité de débattre de toutes les questions thématiques et de toutes les situations se rapportant aux droits de l'homme, où que ce soit dans le monde. La couverture des travaux du Conseil augmentant sa charge de travail, le SINU a dû redoubler d'efforts, avec ses ressources existantes, pour répondre aux besoins de cette instance en pleine croissance de manière à donner satisfaction à ses membres et aux observateurs. Il a notamment rendu compte du travail du Conseil, en anglais et en français, produit des reportages télévisés et radiophoniques, fourni régulièrement et en temps voulu des informations aux journalistes sur les activités du Conseil et assuré la diffusion sur le Web de séances officielles publiques.

Les activités du CDH, du HCDH et des organes conventionnels de défense des droits de l'homme sont restées au premier rang des questions dont les médias ont rendu compte à Genève, constituant une priorité clef pour le SINU. Au total, l'ONUG a publié 441 communiqués de presse sur des questions relatives aux droits de l'homme, dont 67 faisaient la synthèse des séances du Conseil tenues pendant l'année.

Les quotidiens suisses ont largement rendu compte de la première visite du Secrétaire général en Suisse au mois d'avril, en soulignant les éloges que celui-ci a adressés au Gouvernement du pays pour son soutien actif et ferme à l'ONUG. La visite du Secrétaire général à Genève en juillet a également eu un grand retentissement dans la presse, en particulier le message qu'il a adressé aux participants au débat de haut niveau de l'ECOSOC. Une grande partie de la presse internationale qui rendait compte de l'événement à Genève s'est fait l'écho de l'appel que le Secrétaire général a lancé aux pays riches pour qu'ils honorent les engagements pris à propos des OMD.

Collaborer avec les médias

La communication entre les Nations Unies et les médias demeure indispensable pour mieux faire passer les messages émanant des diverses entités des Nations Unies. Quelque 200 correspondants résidents sont accrédités par l'ONUG à titre annuel et plusieurs centaines d'autres à titre temporaire. Les médias internationaux sont tenus au courant des faits nouveaux et des

activités en cours sur la scène internationale grâce à des réunions de presse bihebdomadaires présidées par l'Office, auxquelles participent les porte-parole des fonds, programmes et institutions des Nations Unies.

L'ONUG organise en outre des conférences de presse sur toutes sortes de questions, avec la participation de hauts responsables et de spécialistes de passage à Genève. En 2007, il a ainsi mis sur pied 189 conférences de presse spécialisées, dont trois conférences de presse pour le Secrétaire général – l'une pendant sa première visite officielle à Berne en avril et deux à l'occasion de ses visites à Genève en juillet – ainsi que des conférences de presse données par le Directeur général de l'ONUG; Rogelio Pfirter, Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), sur les problèmes de désarmement; Louise Arbour, Haut-Commissaire pour les droits de l'homme, sur son voyage en Asie centrale; John Holmes, Coordonnateur des secours d'urgence, pour rendre compte des appels humanitaires globaux de 2007; Hoshyar Zebari, Ministre iraquien des affaires étrangères, et Antonio Guterres, Haut-Commissaire pour les réfugiés, à l'occasion de la Conférence du HCR sur l'Iraq, l'archevêque Desmond Tutu en sa qualité de chef de la mission d'établissement des faits de haut niveau à Beit Hanoun, au nord de la bande de Gaza, et Jody Williams, lauréate du prix Nobel de la paix en tant que chef de la Mission de haut niveau du HCR sur la situation des droits de l'homme au Darfour. En outre, l'ONUG a organisé et présidé de nombreux points de presse pour le président du CDH et les rapporteurs spéciaux qui rendent compte au Conseil.

L'ONUG collabore avec les organismes de radio et de télévision qui sont d'indispensables relais des messages de l'Organisation. Il assure une large diffusion de l'information par l'intermédiaire de la Radio et de la Télévision des Nations Unies et par UNIFEED, service de retransmission par satellite qui permet aux organismes de télévision d'avoir accès à des informations émanant de la famille des Nations Unies dans le monde entier. Les services de l'ONUG ont également continué de produire des reportages et des documents vidéo sur des questions allant de l'action menée pour répondre aux besoins humanitaires, au Burundi, aux questions du logement, à Bahreïn. De même, des matériels audio sur de grandes manifestations et activités des Nations Unies à Genève sont transmis à la Radio des Nations Unies à New York, à toutes fins utiles, et à des stations de radio du monde entier

pour diffusion. Les débats des grandes réunions de l'Organisation, y compris toutes les conférences de presse et les points de presse bihebdomadaires au Palais des Nations, sont enregistrés.

Le monde a été le témoin d'un grand nombre de catastrophes naturelles ou dues à l'homme pendant toute l'année, dont il a été régulièrement question au cours des points de presse qui sont organisés deux fois par semaine à l'Office, en particulier les inondations en République populaire démocratique de Corée et en Asie du Sud-Est, le tremblement de terre au Pérou, et la poursuite de la crise humanitaire dans la région soudanaise du Darfour qui n'a cessé de faire les gros titres des journaux tout au long de l'année.

L'ONUG s'est employé encore davantage à suivre l'actualité dans le monde en faisant des analyses et des revues de presse qui sont communiquées quotidiennement aux hauts responsables des organismes des Nations Unies. Ces analyses portent sur les événements locaux ainsi que sur les activités des Nations Unies et de ses organismes basés à Genève, telles les réunions du CDH, la session de fond de 2007 du Conseil économique et social et les visites officielles du Secrétaire général en Suisse. Les informations diffusées par les médias à l'occasion du Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial et du lancement du rapport d'étape sur les OMD ont également été analysées.

Aller au-devant du public

Tout au long de l'année, le SINU a organisé 59 programmes d'information visant à faire mieux connaître le travail des Nations Unies et de ses organismes basés à Genève. Ces programmes sont adaptés aux besoins des étudiants, des diplomates, des agents de la fonction publique et des représentants d'ONG et d'autres organismes du monde entier. Ils ont eu notamment pour thèmes les droits de l'homme, les affaires humanitaires, le désarmement, le maintien de la paix, la réforme des Nations Unies et les OMD.

Le 29 janvier 2007, l'Office a contribué, en étroite coopération avec la Mission permanente d'Israël, aux préparatifs d'une manifestation qui

marquait la deuxième commémoration annuelle de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste sur le thème « Du souvenir à l'avenir ». Plus de 700 personnes y ont participé. Conformément à la résolution 32/40 B de l'Assemblée générale du 2 décembre 1977, il a célébré la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien le 29 novembre 2007. Le 7 avril 2007, en collaboration avec la Mission permanente du Rwanda et l'Alliance internationale pour la consolidation de la paix, l'Office a organisé une manifestation commémorant la Journée internationale de réflexion sur le génocide de 1994 au Rwanda, au cours de laquelle deux survivants de ce génocide ont apporté leur témoignage personnel. Fidèle à la grande tradition observée les années précédentes, l'ONUG a célébré la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, le 1^{er} juin 2007, pour rendre hommage à la bravoure et au dévouement des milliers d'hommes et de femmes qui servent aujourd'hui dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et pour honorer la mémoire de ceux qui sont morts au service de la paix. Le 17 octobre 2007, avec le mouvement international ATD Quart Monde, il a organisé une réunion marquant la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Toujours dans le respect de la tradition, l'ONUG a coordonné son stage d'études annuel, d'une durée de trois semaines, qui vise à familiariser les jeunes avec le travail de l'Organisation. En 2007, 68 brillants diplômés d'études supérieures venant de 35 pays ont été retenus pour participer au quarante-cinquième stage d'études qui avait pour thème « Les Nations Unies : unies pour la paix, le développement et les droits de l'homme ». À la fin de leur débat, les participants ont formulé leurs conclusions et propositions dans un rapport détaillé intitulé « Reléguer la pauvreté à l'histoire », dans lequel ils faisaient une critique constructive de l'Organisation assortie de recommandations.

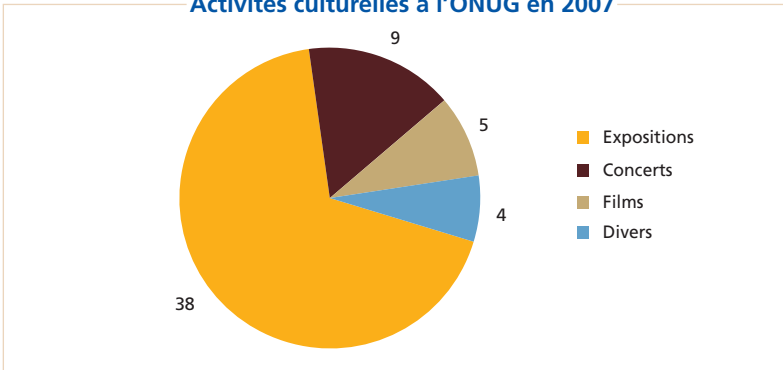
Les visites guidées organisées par le Service des visites de l'Office sont un instrument important de sensibilisation du public et permettent chaque année à près de 100 000 personnes de se faire une idée plus précise du travail et de la vision de l'Organisation et de voir de près l'endroit où sont prises nombre de décisions importantes pour l'humanité. Une étude menée par le Service à la fin de 2006 a montré que les visiteurs jugeaient l'expérience enrichissante et instructive.

Promouvoir le dialogue entre les civilisations

Dans le cadre de son programme d'activités culturelles, l'ONUG a continué de promouvoir la culture de la paix et du dialogue entre les civilisations prônée par l'Organisation au moyen de divers échanges artistiques qui ont eu lieu tout au long de l'année. Les arts et autres formes d'expression culturelle sont d'excellents moyens de susciter le respect entre les cultures et de permettre aux peuples et aux nations de mieux se comprendre. C'est grâce à cette interaction que se crée un environnement où toutes les opinions peuvent se faire entendre et que se noue un dialogue susceptible de contribuer à la solution des problèmes complexes de notre temps. Comme les années précédentes, la participation des États Membres et d'autres encore au Programme d'activités culturelles de l'Office a témoigné d'une ferme volonté de promouvoir un dialogue plus étroit entre les cultures.

Au nombre des 56 manifestations organisées cette année figuraient des expositions sur des thèmes ayant trait à la protection des enfants et des réfugiés, à l'égalité des sexes, au racisme et à l'environnement ainsi qu'à la lutte antimines et à l'atténuation de la pauvreté. Citons, entre autres, une exposition intitulée « Dessins pour la paix » inaugurée officiellement au Palais des Nations en mars 2007. Cette exposition, fruit d'une initiative lancée le 16 octobre 2006 au Siège des Nations Unies à New York, a été conçue par le dessinateur français Plantu et présentait les œuvres de 12 des dessinateurs de presse les plus célèbres du monde entier. Elle visait à montrer le pouvoir

Activités culturelles à l'ONUG en 2007



du dessin et la contribution qu'ils pouvaient apporter à la promotion de la paix et de la tolérance. Parallèlement, une exposition présentait un choix de dessins de presse, qui remontaient à l'époque de la Société des Nations.

Le site Web de l'ONUG

Le site Web de l'ONUG (www.unog.ch) reste un outil d'information indispensable pour tous ceux qui s'intéressent au travail de l'Organisation, en particulier les membres des missions permanentes, les délégués aux conférences, le grand public et le personnel. Il leur est précieux pour se tenir au courant des dernières activités de l'Office. L'usage du site Web de l'ONUG a continué d'augmenter régulièrement comme le montrent les statistiques qui indiquent une hausse sensible du nombre de visiteurs sur le site, de visites et de pages consultées.

Statistiques concernant le site Web de l'ONUG

	2006	2007
Nombre de visiteurs s'étant connectés au site une seule fois	330 681	345 248
Nombre de visites	574 490	590 822
Nombre de pages consultées	6 173 607	9 392 815

Depuis leur restructuration l'année dernière, les pages Web du désarmement sont devenues un outil de référence qui permet de trouver des informations sur la Conférence du désarmement et les questions connexes, telles que les conventions se rapportant au désarmement, notamment la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur les mines antipersonnel, la Convention sur certaines armes classiques, la Convention sur les armes légères et de petit calibre et bien d'autres encore. L'Office s'emploie à enrichir et à améliorer les pages Web du désarmement. Il en a totalement remanié l'architecture dans le souci d'accroître la visibilité de l'information fournie. En outre, à la demande des États parties, une « zone restreinte » (Extranet) a été créée et installée pour la Convention sur les

armes biologiques et la Convention sur certaines armes classiques. La réaction favorable d'un grand nombre d'utilisateurs, qui ont exprimé leur satisfaction et considèrent le site Web comme un modèle du genre, est extrêmement encourageante. Les pages actuelles, qui s'adressent essentiellement à l'utilisateur professionnel, comprennent aussi des informations pratiques pour le grand public.

Le site Web de l'ONUG contient en outre un lien direct avec le service de transmission sur le Web, qui couvre les réunions du CDH tenues au Palais des Nations. La présentation graphique et l'ergonomie du site ont été améliorées pour accroître la visibilité de certains éléments comme les communiqués de presse, les annonces et la recherche. Enfin, en octobre 2007, l'Office a lancé une étude en donnant aux visiteurs de son site Web la possibilité de réagir directement en ligne. Les réponses restent anonymes et leur contenu servira à améliorer encore le site.

Le site Web de l'ONUG continue à fournir des liens avec le calendrier des réunions affiché sur les sites Web des organismes des Nations Unies ayant une présence à Genève. Chaque fois qu'un calendrier des réunions n'est pas disponible, il existe un lien direct avec la page d'accueil de l'organisation concernée. À la demande du Comité diplomatique, l'Office s'emploie à augmenter le nombre de liens sur son site Web et encourage tous les organismes de la famille des Nations Unies ayant une présence à Genève à créer un calendrier des réunions sur leurs sites Web respectifs, de sorte qu'un lien y renvoyant puisse être ajouté sur le site Web de l'Office.

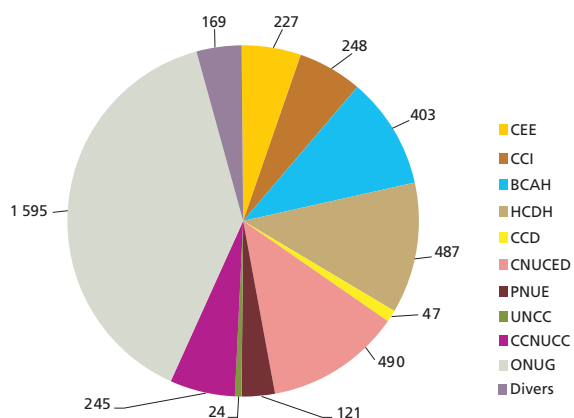
Gérer l'Office dans un souci d'efficacité et d'efficience

Si la vaste gamme de services d'appui fournis dans les domaines des finances, des ressources humaines, de la sûreté et de la sécurité, du perfectionnement du personnel et des voyages n'occupent pas le devant de la scène, ils contribuent pour beaucoup à faciliter la tâche de l'ONUG, qui est d'aider l'Organisation à mener à bien son action au service de la paix, du développement et des droits de l'homme. L'Office s'efforce en outre d'entretenir le patrimoine architectural et historique que constituent le Palais des Nations, ses bâtiments, annexes (quelque 153 000 mètres carrés et 2 800 bureaux), parcs et jardins. Le bâtiment principal est en service depuis 1936. Le plus récent a été achevé en 1973. Si, à première vue, le bâtiment principal et ses annexes semblent sains de structure, ils perdent peu à peu leur fonctionnalité. Malgré la mise en œuvre d'un plan de rénovation limité et progressif de quelques salles de conférence et équipements cruciaux, assurer les services nécessaires à tous les clients de l'Office au moindre coût n'est pas sans poser divers problèmes techniques. Le surpeuplement des bureaux et un éclairage inadéquat empêchent les 3 500 personnes qui travaillent au Palais des Nations de fournir le meilleur d'elles mêmes à l'appui des États Membres. La structure et la taille du Palais des Nations rendent impossible le recours à des solutions temporaires ou ponctuelles pour remédier à ces inconvénients.

Fournir des services d'appui financier

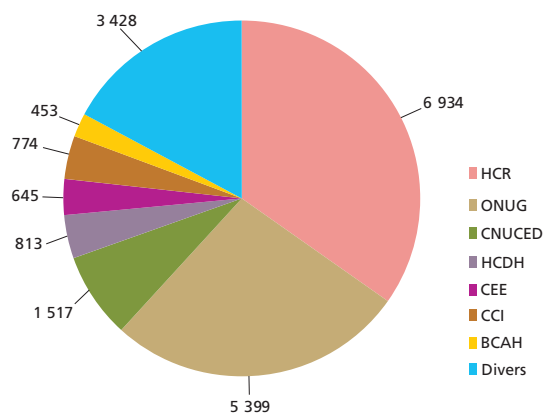
L'ONUG fournit des services d'appui financier à plus d'une vingtaine d'organisations et de départements établis à Genève, ainsi qu'à des entités situées à Bonn et à Turin (Italie). Les services fournis et les dépenses engagées à ce titre sont financés par prélèvement sur le budget ordinaire ou sur

État de paie – Clients auxquels l'ONUG fournit des services
(Total : 4 056 fonctionnaires)



**Assurance mutuelle contre la maladie et les accidents
du personnel des Nations Unies**

Entités auxquelles le Service de la gestion des ressources financières fournit des services
(Total : 19 963 sociétaires, dont 4 733 retraités)



les ressources extrabudgétaires de l'Organisation. Les fonds gérés par l'ONUG au titre du budget ordinaire en 2007 s'élèvent à 258 millions de dollars. Les activités administrées par l'ONUG, relevant notamment des affaires humanitaires, des secours en cas de catastrophe et des droits de l'homme, ont enregistré une augmentation notable, passant de 122 millions de dollars des États-Unis en 1999 à 364 millions de dollars en 2006, d'où une forte recrudescence de la demande de services d'appui financier fournis par l'ONUG. La trésorerie de l'Office a géré en moyenne 10 926 opérations de paiement par mois pour des activités aussi bien ordinaires qu'extrabudgétaires, la valeur mensuelle moyenne des décaissements étant de 60,7 millions de dollars des États-Unis, dont 33,4 millions de dollars au titre des activités extrabudgétaires. En août 2007, 4 056 membres du personnel étaient inscrits sur les états de paie de l'ONUG, dont 650 en poste hors de Genève, dans 92 lieux d'affectation de toutes les régions du monde. Les services d'assurance maladie administrés par l'ONUG couvraient 19 963 assurés, dont 4 733 retraités.

En 2007, l'ONUG a fourni des observations et des contributions par l'intermédiaire des groupes spécialisés mis en place dans le cadre du Comité directeur pour la mise en œuvre des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) à l'horizon 2010. Le Comité directeur s'est employé à élaborer des politiques comptables et à instaurer une coordination axée sur la compatibilité et la comparabilité à l'échelle du système des Nations Unies, ainsi qu'à garantir la conformité aux normes IPSAS. Une attention particulière a été également accordée à l'organisation d'ateliers de formation destinés à renforcer la sensibilisation du personnel à la gestion des risques, s'agissant en particulier des agents chargés de tâches financières et administratives.

Un cadre commun pour les achats

L'ONUG assure le secrétariat du Groupe des activités communes d'achat, qui regroupe 11 organisations internationales et a beaucoup contribué au regroupement des activités d'achat des entités des Nations Unies établies à Genève. Le Groupe constitue une instance très utile pour la coordination des activités d'achat en vue de favoriser la normalisation des politiques et des

procédures et l'exploitation maximale des possibilités d'économies d'échelle. Par ailleurs, l'ONUG continue de fournir divers services communs touchant les achats, les voyages, la délivrance de documents des Nations Unies, les transports et autres services à plus de 64 entités des Nations Unies établies à Genève et dans d'autres lieux d'affectation. Au cours des douze derniers mois, l'ONUG a passé près de 3 400 marchés d'une valeur de plus de 43 millions de dollars des États-Unis, traité quelque 19 300 autorisations de voyage d'une valeur de 24,5 millions de dollars, réglé 5 500 demandes de remboursement de frais de voyage, établi plus de 3 800 devis, procuré près de 4 200 visas et traité environ 18 000 documents officiels des Nations Unies pour des organisations et autres institutions établies à Genève et ailleurs.

L'ONUG a continué d'étudier les possibilités de tirer un meilleur parti des ressources disponibles. À l'issue de négociations avec 21 grandes compagnies aériennes, l'ONUG a réalisé en 2006 une économie de 19,5 % par rapport à 2005. De nouvelles négociations devraient permettre de réduire encore plus les coûts de transport pour les principales destinations au départ de Genève. D'importantes dépenses ont pu être évitées en ce qui concerne l'électricité (650 000 dollars), le papier (466 000 dollars), le toner (300 000 dollars) et le mazout (100 000 dollars).

Se doter d'un personnel polyvalent et pluriqualifié

C'est l'efficacité de la gestion de son personnel qui déterminera l'aptitude de l'Organisation à atteindre ses objectifs globaux. Dans la mesure où l'Organisation est appelée à entreprendre des tâches de plus en plus complexes dans davantage de régions du monde, le perfectionnement de son personnel par la formation acquiert une importance croissante pour faciliter l'adaptation aux réalités en constante évolution de l'action de l'Organisation et pour répondre aux attentes des États Membres.

À cet effet, l'ONUG continue de soutenir le programme de réforme mené à l'échelle de l'Organisation, dont la finalité est de favoriser l'émergence d'une culture de l'apprentissage continu et des performances, en proposant un large éventail d'activités de perfectionnement et de formation du personnel ainsi que des programmes d'aide à l'organisation

des carrières. Il s'agit en l'occurrence de toute une série de programmes de formation couvrant, notamment, les cours de langue, l'acquisition de talents d'animation, de gestion et de supervision, la communication et l'efficacité professionnelle, entre autres. L'ONUG participe déjà pleinement au programme de gestion rationnelle des réaffectations dans le cadre duquel les membres de certaines catégories de personnel se voient offrir des possibilités de mobilité. L'ONUG fournit des services de gestion des ressources humaines à 80 bureaux dans le monde entier, notamment aux services extérieurs du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et du HCR. Sont concernés près de 3 500 agents dans plus de 30 départements et bureaux établis à Genève, Bonn et Turin (Italie), ainsi que quelque 1 500 consultants et vacataires. Des arrangements spéciaux permettent de faire en sorte que des services soient fournis vingt-quatre heures sur vingt-quatre en cas d'urgence.

Bien configurer les mesures de sécurité et de sûreté

Le Directeur général, en sa qualité de responsable des questions de sécurité pour la Suisse et par l'entremise du Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, a continué de renforcer la coopération et la communication avec le pays hôte, ainsi qu'avec les autres organisations du système des Nations Unies établies à Genève, à propos des questions de sécurité et de sûreté. Comme toujours, l'objectif de l'ONUG est de préserver le délicat équilibre entre la conformité aux plus hautes normes de sécurité et une politique d'ouverture. L'Office s'emploie à assurer une couverture adéquate en matière de sécurité tant au Palais des Nations que pour les missions à l'étranger.

La plupart des projets de mise en œuvre des normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) pour les villes sièges, dont l'objet est de renforcer la sécurité des locaux, ont été menés à bien. Il y a lieu de citer à cet égard, notamment, les nouvelles entrées de Pregny et de la Place des Nations, l'armurerie, le centre d'opérations et de contrôle, le système de sonorisation et le renforcement des barrières extérieures. Un système unique de détection des matières nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques et d'intervention d'urgence a été mis en place. D'autres projets sont en cours

qui ont trait, notamment, au contrôle des accès, à la détection des intrusions et à la prévention et la détection des incendies. La construction d'un nouveau bâtiment pour la réception du courrier et de la valise diplomatique et l'établissement d'une aire sécurisée de 25 mètres autour des bâtiments sont prévus pour les mois à venir.

L'amélioration de la coordination des procédures de sécurité en vigueur dans les entités des Nations Unies établies à Genève, s'agissant tout particulièrement de la sécurité d'accès et d'autres mesures connexes, aurait un effet bénéfique sur l'action de la communauté diplomatique.

L'échange d'informations en matière de sécurité avec les autorités de la Confédération, ainsi que les rapports avec la gendarmerie et la police à Genève, ont été renforcés au cours de l'année. Des exercices de gestion des crises ont été organisés avec les agents de liaison pour les questions de sécurité des diverses organisations et institutions établies à Genève afin de tester la capacité de réaction des systèmes de sécurité existants. Les autorités suisses ont été également associées à ces exercices. Un exercice d'évacuation générale du Palais des Nations et de toutes ses annexes a été effectué sous la supervision du Directeur général en janvier 2007.

Contribuer à l'écologisation des Nations Unies

L'état de vétusté dans lequel se trouve le Palais des Nations, outre qu'il constitue une entrave aux efforts faits par l'ONUG pour fournir les services prescrits, assurer un fonctionnement sans effets préjudiciables au climat et préserver une mémoire institutionnelle capitale, alourdit notablement les frais de fonctionnement et d'entretien. Le Palais des Nations doit être sauvegardé pour pouvoir continuer de servir les États Membres et de protéger le patrimoine important qu'il représente.

Comme on l'a vu plus haut, dans l'introduction, un plan général de rénovation et de remise en état du Palais des Nations est aussi une condition nécessaire à la mise en œuvre de l'initiative « Écologisation des Nations Unies ». Une isolation insuffisante, des fenêtres d'un autre âge, des méthodes de chauffage inefficaces pendant la période hivernale et l'absence

de dispositifs d'éclairage permettant de limiter la consommation d'électricité se traduisent par des pertes financières non négligeables et par des émissions excessives de carbone qui pourraient être évitées. Cela étant, l'ONUG a tout fait pour contribuer, dans la mesure du possible, à l'initiative susmentionnée du Secrétaire général par l'entretien et la réfection réguliers du bâtiment et de ses services.

L'ONUG a déjà engagé des discussions avec son principal fournisseur d'électricité en vue de la mise en œuvre éventuelle d'un projet qui permettrait d'utiliser l'eau du lac de Genève pour un nouveau système de refroidissement des bâtiments. Il a également commencé à examiner les questions environnementales avec les chefs de secrétariat des fonds, programmes et institutions établis à Genève afin de concevoir ensemble les moyens pratiques d'aider à faire des Nations Unies un système sans effets préjudiciables au climat. Il n'en demeure pas moins que, quel que soit le mécanisme d'économie d'énergie envisagé, il nécessiterait une isolation renforcée des bâtiments du Palais des Nations.

Le Directeur général de l'ONUG a rencontré le Directeur général du Programme des Nations Unies pour l'environnement, et des discussions préliminaires ont eu lieu entre les deux entités, en vue d'un audit environnemental de l'Office qui permettrait d'analyser des aspects tels que l'utilisation de l'électricité, du papier, etc., et de formuler des recommandations concrètes.

Des discussions sont en cours avec le Groupe des activités communes d'achat en vue de développer l'utilisation du papier recyclé sur le lieu de travail.

Regrouper les services informatiques

L'ONUG a continué d'élargir la palette des services informatiques et de communication qu'il met à la disposition du personnel, des participants aux conférences et d'autres visiteurs. L'année 2007 a été essentiellement marquée dans ce domaine par l'installation de la téléphonie sur Internet (voIP) au HCDH, dont le personnel est ainsi devenu le premier dans tous les

lieux d'affectation à bénéficier de services tels que la vidéoconférence entre postes de travail et le « numéro ONU unique », grâce auquel les membres du personnel en déplacement peuvent être joints au même numéro quel que soit le lieu physique où ils se trouvent. Cette technologie devrait à l'avenir être étendue à tous les clients de l'ONUG. L'installation à distance de technologies similaires voix/données au Soudan effectuée dernièrement par des agents de l'ONUG permet d'affirmer que l'Office est désormais un centre de compétences reconnu pour ce qui est de cette technologie.

Parallèlement, et dans le cadre de l'initiative visant à mettre en place un réseau à l'échelle de tout le Secrétariat, l'ONUG a renforcé son système de contrôle de l'accès au réseau, réduisant ainsi le risque d'intrusion de logiciels néfastes tout en maintenant la flexibilité dont a nécessairement besoin une entité qui doit quotidiennement s'adresser au public.

Des travaux préparatoires ont été engagés en vue de la construction d'un nouveau centre de données, qui renforcera l'infrastructure informatique et de communication de l'ONUG. L'Office participe également à l'installation dans tout le Secrétariat d'un système de gestion de la relation clients (CRMS) faisant appel aux meilleures pratiques en vigueur dans le secteur de la gestion des services informatiques.

Pouvoir aux besoins actuels et futurs en matière d'information

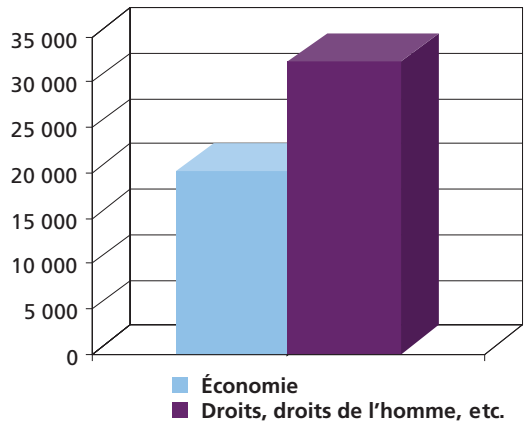
La Bibliothèque de l'ONUG fait tout pour pouvoir à l'ensemble des besoins en information de ses usagers. À cet effet, elle a continué de perfectionner et d'étendre ses collections, de mettre en œuvre une nouvelle politique de conservation et de diffusion et de numériser certaines publications. En tant que dépositaire des documents et archives les plus précieux de la Société des Nations et des Nations Unies, la Bibliothèque est fermement résolue à maintenir l'intégrité de ses collections en dépit des risques environnementaux et de l'insuffisance des ressources, qui continuent de mettre en péril la précieuse mémoire institutionnelle de l'Organisation.

Améliorer l'accès à l'information

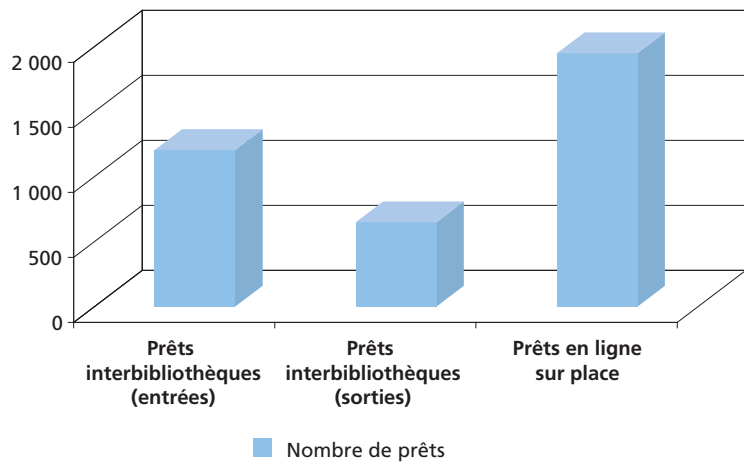
La Bibliothèque de l'ONUG est appelée à fournir conseils et assistance pour l'élaboration de thésaurus spécialisés et d'autres outils bibliographiques. L'une des activités marquantes en 2007 a été pour l'ONUG, de contribuer à la réalisation d'un projet sur la consolidation de la paix en participant aux travaux de recherche entrepris dans le cadre de cette initiative du Réseau universitaire international de Genève (RUIG) et de l'Institut supérieur d'études internationales de Genève. Ce travail a débouché sur l'élaboration d'un lexique commun dans les domaines de la consolidation de la paix et de la reconstruction après les conflits, qui sera publié au début de 2008.

L'accès rapide à l'information est un défi constant pour les bibliothèques. Pour relever ce défi, la Bibliothèque de l'ONUG a étoffé à la fois son système de prêt interbibliothèques, en faisant appel au Réseau de bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), et son propre service local de prêts en ligne.

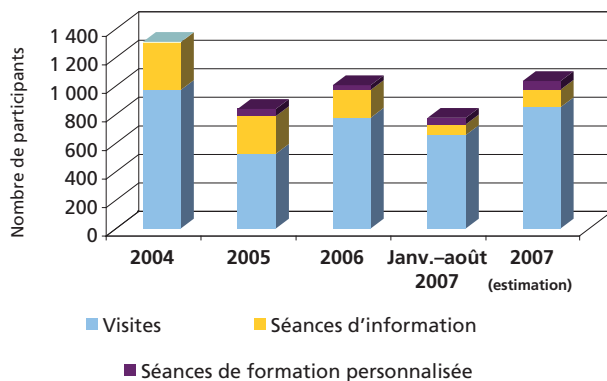
Consultations des ressources électroniques (nombre),
par domaine



Prêts interbibliothèques et prêts en ligne sur place (2006-2007)



Visites de la Bibliothèque, séances d'information et séances de formation personnalisée



L'ONUG a lancé un nouveau programme baptisé « Gestion des connaissances personnelles » afin d'aider les membres du personnel à bien faire le tri dans la masse toujours croissante d'informations qui leur parvient, à être plus efficaces dans la recherche de l'information et à trouver les sources les meilleures et les plus fiables, ainsi que de faciliter leur accès aux ressources en information dont ils ont besoin pour leur travail. Le message actuel de la Bibliothèque de l'ONUG est un rappel fort opportun de « gagnez du temps, posez vos questions à un bibliothécaire ! ». Il est prévu que l'ONUG, qui proposait déjà toute une série de séances d'information sur la Bibliothèque aux missions permanentes, étende également à ces dernières son programme de gestion des connaissances personnelles dans le courant de 2008.

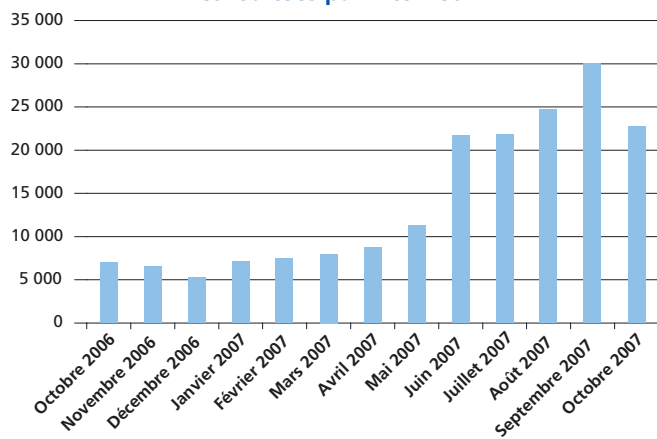
Préserver le patrimoine historique

L'ONUG continue de s'employer à préserver la mémoire institutionnelle de l'Organisation des Nations Unies et de la transmettre aux générations futures. L'Office est fier d'être le dépositaire d'archives historiques occupant 12 kilomètres de rayonnages. Or, la préservation de cette documentation, parfois vieille de près de cent ans, constitue un sujet de grave préoccupation

pour l'Office, compte tenu, en particulier, des dernières inondations de juin 2007 qui ont endommagé 300 mètres de rayonnages d'archives (plus de 12 tonnes). Les inondations à répétition des zones d'entreposage des archives ont déjà endommagé des milliers de documents. L'ONUG a certes jusqu'ici réussi à sauver ces documents de la destruction complète chaque fois que ses archives ont été inondées, mais cela n'enlève rien à l'urgence de trouver une solution qui assurerait sur le long terme un entreposage adéquat des archives. Les équipements actuels ne sont pas conformes aux normes internationales et les collections sont considérées comme étant en danger. La mémoire institutionnelle unique des Nations Unies est en péril, ce qui n'est pas sans conséquences également sur les services fournis aux États Membres.

Parallèlement aux efforts faits pour mettre à l'abri les collections papier, d'autres efforts se poursuivent pour numériser ces précieux documents et les rendre accessibles en ligne. Le texte intégral de ces documents et 25 000 descriptions d'archives peuvent être consultés en ligne par le biais du catalogue d'archives. En 2007, près de 140 000 pages du catalogue ont été consultées, contre 65 000 l'année précédente. Le travail de numérisation des documents historiques de la Commission des droits de l'homme se poursuit. La majorité des rapports du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, en anglais et en français, remontant à la création dudit Conseil en 1965, ont été numérisés. Ces documents sont aujourd'hui disponibles en ligne par le biais du catalogue en ligne des bibliothèques des Nations Unies et du Système de diffusion électronique des documents (ODS). La Bibliothèque de l'ONUG a numérisé cette année près de 18 000 documents (soit 160 000 pages) et transféré plus de 32 000 documents, rétrospectifs et courants, sur microfiches.

**Nombre de pages du catalogue d'archives
consultées par Internet**





Perspectives

Les Nations Unies représentent un vivier exceptionnel de compétences et de ressources qui permettent de mieux faire face aux menaces et défis complexes du monde d'aujourd'hui. Conformément à l'idée que le Secrétaire général se fait d'une Organisation plus forte par une cohérence accrue à l'échelle du système, l'ONUG s'est employé à soutenir les efforts faits pour renforcer la coopération entre les différentes organisations membres du système, les départements du Secrétariat et les fonds, programmes et autres organismes. Cette action implique notamment un meilleur partage de l'information, une planification conjointe plus fréquente et une coordination plus étroite, le tout devant permettre aux différentes entités des Nations Unies de faire un usage plus efficace et rentable de leurs ressources et d'avoir de ce fait un impact plus significatif. À cet égard, l'ONUG envisage de conjuguer davantage son action à celle d'autres entités du Secrétariat et de l'ensemble de la famille des Nations Unies pour contribuer à une action organisée et cohérente de soutien à la réalisation des buts de l'Organisation. Il s'agit là, en fait, comme l'a souligné le Secrétaire général, de l'essence même de la cohérence à l'échelle du système.

L'année qui s'approche offrira également une occasion de faire progresser l'action du Secrétaire général dans les domaines de la lutte contre le changement climatique, de la réforme de la gestion et de la revitalisation du système des Nations Unies. Pour jouer pleinement son rôle, le Secrétariat des Nations Unies doit être mieux équipé et plus en phase avec les nouvelles réalités opérationnelles. Le monde a changé et les Nations Unies doivent changer aussi si elles veulent répondre aux demandes et attentes croissantes des États Membres. L'ONUG continuera donc, lui aussi, à apporter sa pierre à l'œuvre de réforme du Secrétariat.

Une autre priorité de l'ONUG pour l'année à venir consistera à pousser à la remise en état et à la rénovation du Palais des Nations. Le Secrétaire général est résolu non seulement à faire du Siège de l'Organisation un lieu sans effets préjudiciables au climat et durable sur le plan de l'environnement, mais également à assurer l'efficacité énergétique de tous les bâtiments des Nations Unies dans tous les lieux d'affectation. La rénovation du Palais des Nations constituera le pivot de tous les efforts de l'ONUG pour aider efficacement au succès de l'initiative « Écologisation des Nations Unies ».

Dans tous ces domaines, l'ONUG compte agir avec ses partenaires pour susciter un sentiment plus fort de communauté de destin. Les atouts propres à Genève – s'agissant en particulier de la protection et de la promotion des droits de l'homme, du désarmement, de l'aide humanitaire, de la promotion du développement économique et social, etc. – offrent une base solide pour un dialogue constructif avec un large éventail de parties prenantes. Par des échanges réguliers, l'ONUG continuera de faire part au Secrétaire général des projets et aspirations de la communauté diplomatique de Genève, et de tirer parti de ses partenariats avec des entités extérieures pour aider à réaliser les objectifs convenus au plan international dans les domaines de la paix, du développement et des droits de l'homme.

